



DR HOUSE-IMMO
SPÉCIALISTE IMMOBILIER

HONORAIRES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL ET VENTE DE LOCAUX COMMERCIAUX⁽¹⁾

Taux recommandés à ne jamais dépasser

Prix de vente	Montant des honoraires
< ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT*
50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
> 100 000 €	10 % HT** du prix de vente

CESSION DE PARTS SOCIALES ET CESSIONS EN PROCEDURES COLLECTIVES⁽¹⁾

Valeur vénale du fonds de commerce	Montant des honoraires Honoraires calculés sur la valeur vénale du fonds de commerce. La TVA en vigueur s'ajoute à ces honoraires
< ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT*
50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
> 100 000 €	10 % HT** du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION – LOCATION GERANCE⁽¹⁾

Taux recommandés à ne jamais dépasser

Tarif location	Montant des honoraires
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages, etc.	30 % HT du loyer annuel facial*** (ou de la redevance si location-gérance) sur tout type de bail (professionnel, commercial, de courte durée, etc.)
Location avec pas de porte d'un montant minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

Le conseiller n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, ni l'état des lieux.
L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires ou tous professionnels habilités à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.

HONORAIRES DE LOCATION – AVEC OPTION D'ACHAT⁽¹⁾

Honoraires	Montant des honoraires
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages, etc.	30 % HT du loyer annuel facial*** des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème honoraires sur locaux commerciaux

* Taux en vigueur en sus

** Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)

*** Valeur du loyer inscrit sur le bail

⁽¹⁾ Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017)

Nord-Sud Immo, SAS au capital de 20 760 € - RCS Aix en Provence 789 995 107. DR HOUSE IMMO est une marque déposée.
Siège social : 3 AB Avenue des Belges – 13100 Aix en Provence - Tél : 09 72 40 71 68 / www.drhouse-immo.com
Carte n° 9201 2018 000 029 521 délivrée par la CCI Marseille Provence le 31/10/2023